

« Le Chat au Journal » de Philippe Geluck

Rapport administratif et financier 2022-2023

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	3
II. GÉNÉRALITÉS	
1. Conseil administratif.....	4
2. Conseil municipal	5
3. Administration générale.....	6-7
4. Secrétariat général – statistiques	8
III. CONSEIL MUNICIPAL	9-13
IV. COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
1. Communication, information & manifestations.....	14
2. Constructions	15
3. Culture.....	16
4. Ecoles	17
5. Entretien des bâtiments	17-18
6. Environnement, agriculture & énergie	19
7. Finances	19
8. Routes et espaces publics	20
9. Sécurité.....	21
10. Sociale.....	21-22
11. Sports.....	22
12. Urbanisme & développement	23
13. Ad hoc pour la révision du règlement du Conseil municipal.....	23
V. ÉTAT CIVIL	
1. Composition de l’office de l’état civil	24
2. Événements survenus en 2022.....	24
3. Célébrations de mariage dans l’arrondissement	24-25
4. Naturalisations.....	25-26
5. Statistiques 2022	26
VI. ORPC Lac – rapport annuel	27-31
VII. STATISTIQUES AU 31 DÉCEMBRE 2022	
1. Population totale	32
2. Nationalités	32
3. Population selon les groupes d’âge.....	32
4. Population par secteur	32
VIII. COMMISSION DES FINANCES	
1. Rapport de vérification de l’exercice 2022	33-37
du Président de la commission des finances	
IX. COMPTES 2022	
Tableaux.....	38-49

I. INTRODUCTION

Conformément à l'article 48, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, le Conseil administratif est chargé de présenter au Conseil municipal un rapport administratif et financier annuel.

Voici donc ce compte-rendu qui porte sur la troisième année de la législature 2020-2025 qui a débuté le 1^{er} juin 2022 pour se terminer le 31 mai 2023.

Celui-ci comprend trois parties :

- la structure des Autorités communales et l'administration de la commune,
- un chapitre donnant un reflet des onze séances tenues par le Conseil municipal,
- un chapitre consacré aux activités des commissions du Conseil municipal.

Ces trois chapitres sont complétés par des annexes portant sur les points suivants :

- données relatives à l'état civil,
- rapport annuel ORPC Lac 2022,
- statistiques,
- compte-rendu de la commission des finances,
- comptes 2022.

II. GÉNÉRALITÉS

1. CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif, entré en fonction le 1^{er} juin 2020, est composé de Mme Catherine Pahnke et MM. Bernard Girardet et Pascal Hornung.

Pour cette troisième année de législature, M. Bernard Girardet a été désigné en tant que Maire et Président du Conseil administratif et Mme Catherine Pahnke en tant que Vice-Présidente.

La répartition des dicastères se décompose comme suit :

➤ **M. Bernard Girardet**

Sports – Constructions – Entretien des bâtiments – Routes & espaces publics – Personnel des routes & chemins, des parcs & promenades et du service technique - Représentant au Comité du Centre Sportif de Coligny.

➤ **Mme Catherine Pahnke**

Sécurité – Finances – Communication, information & manifestations – Ecoles – Informatique - Déléguée à la défense militaire et économique – Personnel de la sécurité et comptable & finances – Politique générale des Ressources humaines - Recours taxe professionnelle - Représentante à l'Association du Foyer Saint-Paul.

➤ **M. Pascal Hornung**

Social – Culture – Urbanisme & développement – Environnement, agriculture & énergie – Personnel administratif et information documentaire – Etat-Civil – Délégué à la petite enfance – Représentant au Comité du Manoir – Représentant à l'association du Théâtre « Le Crève-Cœur ».



Bernard Girardet, Catherine Pahnke et Pascal Hornung (de gauche à droite)

2. CONSEIL MUNICIPAL

Le Bureau du Conseil municipal est composé pour cette troisième année de législature par :

Présidente	:	Mme Nathalie Schneuwly
Vice-Présidente	:	Mme Catherine Chappuis Marotta
Première Secrétaire	:	Mme Amanda Guerreiro
Deuxième Secrétaire	:	M. Hans Linder

Le Conseil municipal se compose des membres suivants :

Mesdames

Marie-France	Asensio	au Conseil depuis 2007
Catherine	Chappuis Marotta	au Conseil depuis 2015
Marina	De Planta	au Conseil depuis 2020
Amanda	Guerreiro	au Conseil depuis le 21 septembre 2017
Sarah	Meylan Favre	au Conseil depuis 2011
Marie	Sales Rozmuski	au Conseil depuis le 21 juin 2018
Nathalie	Schneuwly	au Conseil depuis 2011 (interruption de 2012 à 2020)

Messieurs

Alexandre	Bodmer	au Conseil depuis 2020
Edouard	Cuendet	au Conseil depuis 2020
Nicolas	De Félice	au Conseil depuis 2020
Guillaume	Déprés	au Conseil depuis 2020 jusqu'au 28 avril 2023
Alain	Gervaix	au Conseil depuis 2011
Olivier	Girardet	au Conseil depuis 2007
Georges	Kaleas	au Conseil depuis 2015
Hans	Linder	au Conseil depuis 2020
Kurt	Mäder	au Conseil depuis 2003
Jérôme	Métral	au Conseil depuis 2020
Alexandre	Mouthon	au Conseil depuis le 23 juin 2022
Jules	Munier	au Conseil depuis 2009
Luc	Munier	au Conseil depuis 2015
Marc	Nemeth	au Conseil depuis le 11 mai 2023
Frédéric	Turrettini	au Conseil depuis 2020

Service comptable et financier

M. Daniel Wydler	Responsable de service
Mme Sandra Garcia Bayerl	Comptable (80%)

Service de la police municipale

M. Daniel David	Responsable de service
M. Alexandre Besson	Caporal
M. Christophe Jallard	Caporal
M. Steve Cardoso	Appointé
M. Vincent Pécaut	Appointé
M. Anthony Decouvette	Agent
M. Lionel Clerc	Agent en formation
Mme Florence Biricolti	Secrétaire-réceptionniste (50%)
Mme Elena Guichard	Patrouilleuse scolaire (25 %)
Mme Paola Proietti	Patrouilleuse scolaire (25 %)
Mme Bugi Adzovic	Patrouilleuse scolaire (25 %)
Mme Maria Xavier	Patrouilleuse scolaire (25 %)

Service de l'entretien des routes et chemins

M. Stéphane Guillermin	Responsable de service
M. Stéphane Ksdikian	Suppléant du responsable
M. Mirco Dazzi	Cantonnier
M. Alain Opitek	Cantonnier
M. Edouard Remy	Cantonnier
M. Tim Aebi	Aide-cantonnier

Service de l'entretien des parcs et promenades

M. Philippe Juillerat	Responsable de service
M. Olivier Battier	Suppléant du responsable
M. Christophe Girschweiler	Jardinier
M. Lorris Opitek	Jardinier
M. Manuel Royuela	Aide-jardinier
M. Afrim Qabrati	Aide-jardinier
Mme Marie Guisy	Stagiaire

4. SECRETARIAT GENERAL – STATISTIQUES 2021 / 2022

ACTIVITES COURANTES : quelques chiffres clés	2021	2022	Ecart
--	------	------	-------

Ressources humaines

Emplois jeunes d'été	35	39	+4
Emplois jeunes Promotions	14	12	-2
Emplois jeunes Fête nationale	6	3	-3
	<u>55</u>	<u>54</u>	<u>-1</u>

Déclarations maladie et accident	9	11	+2
----------------------------------	---	----	----

Administration générale

Courriels reçus sur info@cologny.ch	7'087	5'027	-2'060
-------------------------------------	-------	-------	--------

Finances

Factures fournisseurs contrôlées et validées	4'239	4'149	-90
Bons de commande contrôlés et signés *	509	396	-113

*En novembre 2021, seuil d'émission d'un bon de commande est passé de CHF 1'000.- à 2'000.-.

III. CONSEIL MUNICIPAL



Salle du Conseil municipal
(2^{ème} étage – Mairie)

Le Conseil municipal a traité des principaux points suivants :

Séance du Conseil municipal du 23 juin 2022

- ◆ Prestation de serment de M. Alexandre Mouthon
- ◆ Désignation au sein des commissions des constructions, de l'entretien des bâtiments, sociale, communication, information & manifestations et ad hoc pour la révision du règlement du Conseil municipal.
- ◆ Acceptation de la proposition de renoncer à exercer le droit de préemption pour la vente à terme de la parcelle N° 1393.
- ◆ Acceptation de la proposition de renoncer à exercer le droit de préemption pour la vente à terme de la parcelle de dépendance N° 1566.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 600'000.- destiné à financer le concours d'architecture pour équipes pluridisciplinaires à deux degrés en procédure ouverte SIA 142 pour l'aménagement des parcelles N° 768, 769 et 770, feuille 11, de la Commune de Cologny, sises au chemin des Fours 16.

Séance du Conseil municipal du 29 septembre 2022

- ◆ Acceptation de la proposition de prolonger le moratoire (aucune dérogation octroyée, article 59, alinéa 4 LCI) dans la mesure où la commune est en train d'élaborer sa nouvelle stratégie de densification de la zone villa (zone 5) de décembre 2022 à juin 2023.
- ◆ Acceptation de la proposition de mandater le Conseil administratif pour l'acquisition d'un piano pour un montant de CHF 100'000.-, étant précisé que Mme Mili, responsable des Concerts de Cologny, doit être associée dans cette démarche.

- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 300'000.- destiné aux travaux de rénovation des surfaces des courts de tennis N° 3, 4, 5 et 6 du Centre Sportif de Cologny, sises chemin de la Tulette 8.

Séance du Conseil municipal du 20 octobre 2022

- ◆ Nomination des Présidents et Vice-Présidents des locaux de vote pour 2023 :

Fonction	1^{er} semestre (12 mars, 2 avril, 30 avril et 18 juin)	2^{ème} semestre (22 octobre, 12 novembre et 26 novembre)
Président	Alexis Couniniotis (PLR)	Nicolas De Félice (AES Cologny)
Suppléant	Guillaume Déprés (PLR)	Jérôme Métral (HP)
Vice-Président	Kurt Mäder (HP)	Miguel Asensio (PLR)
Suppléant-e	Marie Sales Rozmuski (HP)	Salvatore Ciccica (PLR)

- ◆ Approbation de la délibération portant sur la constitution du « fonds de compensation en faveur de la protection du paysage arboré et de la renaturation » de la Commune de Cologny.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de réhabilitation de CHF 3'000'000.- destiné à la réalisation des travaux d'assainissement du quartier Diodati – parties inférieure et supérieure.

Séance du Conseil municipal du 24 novembre 2022

- ◆ Acceptation de la proposition d'accorder une subvention de CHF 500'000.-- à la Fondation Martin Bodmer pour le projet d'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusivité du musée.
- ◆ Présentation du budget 2023.

Séance du Conseil municipal du 13 décembre 2022

- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'octroi d'une subvention unique d'investissement destinée au financement partiel du projet d'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusivité du musée de la Fondation Martin Bodmer pour un montant de CHF 500'000.-.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur le dégrèvement total de la taxe professionnelle pour 2023.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur la contribution annuelle au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour 2023.

- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'approbation du budget 2023.

Séance du Conseil municipal du 26 janvier 2023

- ◆ Acceptation de la proposition de retrait de la Commune de Cologny de la procédure d'appel d'offres pour la mise en place d'un espace de récupération mobile sur les communes Arve et Lac (Mobilitri).
- ◆ Acceptation de la proposition d'attribuer un « Mérite Sportif » à Mme Romane Wolhauser pour ses performances en athlétisme.
- ◆ Acceptation de la proposition d'attribuer un « Mérite Sportif » à Mme Athina Aerts pour ses performances en poney.
- ◆ Acceptation d'un crédit supplémentaire destiné à l'aménagement au Centre Sportif de Cologny du mobilier et des structures complémentaires sportives à hauteur de CHF 25'000.- maximum.

Séance du Conseil municipal du 2 mars 2023

- ◆ Acceptation du projet de trottoirs traversant aux intersections de la route de La-Capite, en sa première variante, soit sans traitement différencié du trottoir traversant du chemin des Fours.
- ◆ Acceptation du principe de la réfection du collecteur pour la canalisation du ruisseau du Moulanaï.
- ◆ Acceptation de la demande de dépense de CHF 66'504,75 visant au règlement des honoraires du bureau menant l'étude sur la réfection des collecteurs du chemin de la Gradelle.
- ◆ Acceptation de la demande de crédit complémentaire visant à la réfection du collecteur de la Haute-Belotte.
- ◆ Acceptation du choix de la variante n° 3 PAC et sondes géothermiques afin de remplacer le système de production de chaleur pour les immeubles 1 à 15, chemin de la Mairie.
- ◆ Acceptation de l'idée préconisée par l'administration quant à l'optimisation énergétique de l'éclairage des bâtiments du patrimoine administratif communal.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur un crédit d'engagement de CHF 161'700.- destiné à l'acquisition d'un véhicule porte-outils pour le service des routes & chemins.

- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'octroi d'un prêt sans intérêt de CHF 3'000'000.- à l'Association du Foyer Saint-Paul destiné à financer les travaux de mise aux normes énergétiques du Foyer Saint-Paul.

Séance du Conseil municipal du 23 mars 2023

- ◆ Acceptation de la proposition de renoncer à exercer le droit de préemption pour la vente à terme de la parcelle N° 1384.
- ◆ Acceptation de la réalisation des mesures destinées à l'optimisation énergétique de l'école du Manoir, du Centre Culturel du Manoir, de la mairie, du centre de voirie, de la caserne des pompiers, du Passage des Secrets et de la salle communale, qui fera l'objet d'un crédit supplémentaire en 2023.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 2'000'000.- destiné aux travaux préparatoires et de gros œuvre de l'extension de l'école du Manoir, sise route Martin-Bodmer 16.

Séance du Conseil municipal du 27 avril 2023

- ◆ Présentation des comptes 2022.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de réhabilitation de CHF 970'000.- destiné à la réalisation des travaux de reconstruction des chambres et des collecteurs EU et EP au chemin de la Gradelle / chemin David-Munier.
- ◆ Approbation de la délibération portant d'un crédit de réfection de CHF 112'000.- destiné à la mise sous tuyau du ruisseau Le Moulonais.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 327'000.- destiné aux travaux de construction de trottoirs traversants à la route de La-Capite aux croisements avec les chemins Faguillon, de la Fraidieu, de Ruth et du Pré-Langard.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'octroi d'une subvention unique d'investissement destinée au financement partiel du projet de rénovation et de transformation du Théâtre du Crève-Cœur pour un montant de CHF 100'000.-.

Séance du Conseil municipal du 11 mai 2022

- ◆ Prestation de serment de M. Marc Nemeth.

- ◆ Désignation au sein des commission des constructions, culturelle, des écoles, de l'entretien des bâtiments, des routes & espaces publics, des sports et de l'urbanisme & du développement.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'approbation des comptes 2022.
- ◆ Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit d'engagement de CHF 6'720'000.- destiné aux travaux de l'extension de l'école du Manoir, sise route Martin-Bodmer 16
- ◆ Election du Bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024 :

Présidente :	Mme Catherine Chappuis Marotta
Vice-Président :	M. Edouard Cuendet
Premier Secrétaire :	M. Nicolas De Félice
Deuxième Secrétaire :	M. Frédéric Turrettini



Potager communal (sis sur la parcelle dite « des Fours »)

IV. COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a désigné, en début de législature, douze commissions permanentes dont la tâche consiste, aux termes de l'article 58 du règlement du Conseil municipal, à lui faire « rapport sur l'objet de leurs travaux ».

Ils ont été les suivants lors de cette troisième année de la législature.

1. COMMUNICATION, INFORMATION & MANIFESTATIONS

Président : M. Georges Kaleas
Vice-Présidente : Mme Catherine Chappuis Marotta
Commissaires : Mme Marie-France Asensio, Mme Marie Sales Rozmuski, M. Hans Linder, M. Alexandre Mouthon, M. Kurt Mäder

Réunis à deux reprises, les **10 octobre 2022** et **28 février 2023**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2022 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 438'050.-,
- l'organisation de l'édition 2022 du Marché de Noël agendée aux 3 et 4 décembre sur la place du Manoir et l'esplanade du Centre Culture du Manoir,
- les divers projets informatiques,
- la sélection du plus beau chalet de l'édition 2022 du Marché de Noël, à savoir le chalet N° 2.



Edition 2022 du Marché de Noël

2. CONSTRUCTIONS

Présidente : *Mme Sarah Meylan Favre*
Vice-Présidente : *Mme Marina de Planta*
Commissaires : *M. Olivier Girardet, M. Hans Linder, M. Marc Mouthon (jusqu'au 11 mai 2023), M. Jérôme Métral, M. Marc Nemeth (dès le 11 mai 2023), M. Frédéric Turrettini*

Réunis à cinq reprises, les **21 juin 2022, 13 septembre 2022, 29 novembre 2022, 13 mars 2023** et **26 avril 2023**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen de l'appel d'offres pour le mandat d'architecte en vue de la réalisation des travaux d'extension de l'école du Manoir,
- l'examen du règlement et du programme du concours pour la réalisation d'équipements publics sur la parcelle des Fours 16, en présence de M. Pascal Tanari, architecte-urbaniste,
- l'examen du projet de budget 2023 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 100'000.-,
- l'examen du projet du bureau Christian Dupraz Architecture Office, mandaté pour la réalisation des travaux d'extension de l'école du Manoir, ainsi que du devis des travaux préparatoires et du devis général établis par ce bureau.



Extension de l'école du Manoir (image de synthèse)

3. CULTURE

Président : M. Edouard Cuendet
Vice-Président : M. Alain Gervaix
Commissaires : Mme Marie-France Asensio, Mme Amanda Guerreiro, Mme Marie Sales Rozmuski, M. Nicolas De Félice, M. Guillaume Déprés (jusqu'au 28 avril 2023), M. Georges Kaleas (dès le 11 mai 2023)

Réunis à quatre reprises, les **29 juin 2022**, **5 septembre 2022**, **12 octobre 2022** et **15 mars 2023**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2023 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 915'310.-,
- l'octroi d'une subvention de CHF 500'000.- à la Fondation Martin Bodmer pour son projet d'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusivité du musée,
- l'attribution de subventions diverses à des projets culturels,
- l'audition des représentants du Théâtre Le Crève-Coeur pour la présentation des activités et travaux envisagés au sein du théâtre,
- l'établissement des critères de subvention aux associations à but non lucratif.



Oeuvre « Clythia » d'Yvonne Domenge
installée devant la halle de sports

4. ECOLES

Président : *M. Jérôme Métral*
Vice-Président : *M. Jules Munier*
Commissaires : *Mme Marie-France Asensio, Mme Catherine Chappuis Marotta, Mme Amanda Guerreiro (dès le 11 mai 2023), Mme Sarah Meylan Favre, M. Alexandre Bodmer, M. Guillaume Déprés (jusqu'au 28 avril 2023)*

Réunis à trois reprises, les **6 septembre 2022**, **19 janvier 2023** et **14 avril 2023**, les travaux des membres de la commission ont porté sur:

- l'examen du projet de budget 2023 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 1'702.850.-,
- l'examen du cahier des charges pour les activités parascolaires et extrascolaires,
- le subventionnement des sorties scolaires.

5. ENTRETIEN DES BATIMENTS

Président : *M. Kurt Mäder*
Vice-Présidente : *Mme Nathalie Schneuwly*
Commissaires : *Mme Amanda Guerreiro, M. Alain Gervaix, M. Jérôme Métral, M. Alexander Mouthon, M. Luc Munier*

Réunis à deux reprises, les **15 septembre 2022** et **9 février 2023**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'audition des représentants d'Erte Ingénieurs SA pour la mise aux normes énergétiques du bâtiment du Lion d'Or,
- l'examen du projet de budget 2023 qui a été préavisé favorablement pour :
 - ◆ un montant de CHF 1'455'000.- dévolu à l'entretien des bâtiments,
 - ◆ un montant de CHF 157'000.- dévolu à l'entretien des restaurants,
- l'avant-projet de rénovation de la salle communale destiné notamment à la mise aux normes structurelles de la charpente et la mise aux normes énergétiques, pour lequel un crédit d'étude de CHF 260'000.- est préavisé favorablement,

- le projet de remplacement du système de production de chaleur des immeubles 1 à 15, chemin de la Mairie, en présence des représentants de la régie Grange & Cie SA,
- le projet de rénovation de l'immeuble 2, place du Manoir, en présence des représentants de la régie Grange & Cie SA,
- le projet d'optimisation énergétique de l'éclairage des bâtiments du patrimoine administratif communal.



Chemin de la Mairie

6. ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET ENERGIE

Président : *M. Nicolas De Félice*
Vice-Présidente : *Mme Amanda Guerreiro*
Commissaires : *Mme Sarah Meylan Favre, Mme Nathalie Schneuwly, M. Alexandre Bodmer, M. Hans Linder, M. Georges Kaleas*

Réunis à deux reprises les **12 septembre 2022** et **23 janvier 2023**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'élaboration d'un plan d'entretien des espaces verts communaux, en présence de M. Philippe Juillerat, responsable du service des parcs & promenades,
- l'examen du projet de budget 2023 qui est préavisé favorablement pour un montant de CHF 1'518'106.-,
- l'attribution de subventions diverses à des projets environnementaux,
- l'examen du projet de charte écologique engageant la commune dans la transition énergétique et écologique,
- l'avancement du projet de certification « Ville Verte »,
- la présentation de la société « Co-Objectifs 21 » dont l'activité est d'accompagner les collectivités et les entreprises dans l'amélioration de la gestion des déchets.

7. FINANCES

Président : *M. Jules Munier*
Vice-Présidente : *Mme Marie Sales Rozmuski*
Commissaires : *Mme Marina de Planta, M. Alexandre Bodmer, M. Edouard Cuendet, M. Olivier Girardet, M. Luc Munier*

Réunis à trois reprises, les **30 août 2022**, **7 novembre 2022** et **3 avril 2023**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du plan financier quadriennal 2023-2026,
- l'examen du budget 2023, préavisé favorablement,
- l'examen des crédits complémentaires 2022 et des comptes 2022, préavisés favorablement.

8. ROUTES ET ESPACES PUBLICS

Président : M. Olivier Girardet
Vice-Président : M. Luc Munier
Commissaires : Mme Marina De Planta, Mme Sarah Meylan Favre, M. Guillaume Déprés (jusqu'au 28 avril 2023), M. Jérôme Métral, M. Alexandre Mouthon (dès le 11 mai 2023), M. Frédéric Turrettini

Réunis à deux reprises, les **3 octobre 2022** et **2 février 2023**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2023 qui a été préavisé favorablement pour :
 - ◆ un montant de CHF 653'550.- pour les parcs et promenades
 - ◆ un montant de CHF 683'600.- pour les routes
 - ◆ un montant de CHF 341'000.- pour la protection des eaux
 - ◆ un montant de CHF 96'655.- pour les cimetières
 - ◆ un montant de CHF 102'000.- pour le trafic régional
- l'examen du projet de création d'une piste cyclable au chemin des Fours,
- l'examen du projet d'aménagement destiné à la modération du trafic au chemin du Môlan,
- l'examen du projet d'aménagement destiné à la modération du trafic au chemin Lefort,
- la révision du règlement de parcs, promenades, jardins publics, places de jeux et préaux de la Commune de Cologny.



Chemin Le-Fort

9. SÉCURITÉ

Président : *M. Frédéric Turrettini*
Vice-Président : *M. Kurt Mäder*
Commissaires : *Mme Catherine Chappuis Marotta, Mme Amanda Guerreiro, Mme Nathalie Schneuwly, M. Jules Munier, M. Luc Munier.*

Réunis à deux reprises les **18 octobre 2022** et **30 mai 2023**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- la présentation du rapport sur les évènements de l'été 2022 et des perspectives 2023 par M. R. Yarisal, Commandant de la compagnie 26 des sapeurs-pompier volontaires,
- la présentation du rapport sur les activités de l'été 2022, ainsi que les perspectives 2023-2025 par M. D. David, Adjoint au responsable du service de la police municipale,
- l'examen du projet de budget 2023 qui a été préavisé favorablement pour :
 - ◆ un montant de CHF 524'800.- pour la sécurité municipale
 - ◆ un montant de CHF 632'073.- pour le service du feu
 - ◆ un montant de CHF 41'641.- pour la protection civile
- la présentation du rapport d'activités 2022 et des perspectives 2023 par M. R. Yarisal, Commandant de la compagnie 26 des sapeurs-pompier volontaires,
- la présentation du bilan annuel et du rapport d'activités 2022, ainsi que les perspectives 2023, par M. D. David, responsable du service de la police municipale.

10. SOCIALE

Présidente : *Mme Catherine Chappuis Marotta*
Vice-Président : *M. Frédéric Turrettini*
Commissaires : *M. Alexandre Bodmer, M. Edouard Cuendet, M. Nicolas de Félice, M. Hans Linder, M. Alexandre Mouthon*

Réunis à trois, les **19 septembre 2022**, **21 novembre 2022** et **27 février 2023** les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2023 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 4'080'527.-,
- l'attribution de subventions à des associations genevoises pour leurs actions à Genève ou à l'étranger,

- l'audition de la Dre Basilice Minka-Obama bénéficiaire en 2021-2022 de la bourse octroyée par la commune pour une formation aux HUG,

Comme chaque année, elle a également organisé les traditionnels repas de soutien en faveur de l'association Carrefour-Rue, pour les habitants du hameau Ulysse à Plan-les-Ouates, le 27 juillet 2022, et de l'Association Café-Cornavin, le 4 octobre 2022, auxquels les commissaires ont participé activement.

Elle a également pris part au Samedi du partage du 26 novembre 2022 organisé en collaboration avec l'épicerie de Coligny.

11. SPORTS

Présidente : *Mme Marie-France Asensio*
Vice-Présidente : *Mme Marie Sales Rozmuski*
Commissaires : *Mme Nathalie Schnewly, M. Guillaume Déprés (jusqu'au 28 avril 2023), M. Alain Gervaix, M. Jules Munier, M. Kurt Mäder, M. Marc Nemeth (dès le 11 mai 2023)*

Réunis à deux reprises, les **26 septembre 2022** et **11 janvier 2023**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de budget 2023 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 343'150.-,
- la proposition d'attribuer une «Distinction sportive» à Mme Margaux Thionnet pour ses performances en gymnastique acrobatique,
- la proposition d'attribuer un « Mérite sportif » à Mme Romane Wolhauser pour ses performances en athlétisme,
- la proposition d'attribuer un « Mérite sportif » à Mme Athina Aerts pour ses performances en poney.

12. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Président : *M. Alain Gervaix*
Vice-Président : *M. Georges Kaleas*
Commissaires : *Mme Marina de Planta, Mme Marie Sales Rozmuski, M. Alexandre Bodmer, M. Edouard Cuendet, M. Nicolas De Félice*

Réunis à une reprise, le **6 octobre 2022**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- la stratégie de densification de la zone 5,
- l'examen du projet de budget 2023 qui a été préavisé favorablement pour un montant de CHF 100'000.-.

13. AD HOC POUR LA REVISION DU REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Président : *M. Jules Munier*
Vice-Présidente : *Mme Sarah Meylan Favre*
Commissaires : *Mme Marie-France Asensio, Mme Nathalie Schneuwly, M. Nicolas De Félice, M. Jérôme Métral, M. Alexandre Mouthon*

Réunis à deux reprises, les **4 mai 2022** et **24 avril 2023**, les travaux des membres de la commission ont porté sur :

- l'examen du projet de révision du règlement du Conseil municipal, préavisé favorablement,
- l'examen du projet de charte de déontologie et d'éthique des Conseillers municipaux de la Commune de Cologny, préavisé favorablement,
- l'examen du projet de directive sur l'affectation des jetons de présence, préavisé favorablement.

V. ETAT CIVIL



ETAT CIVIL



Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac



Etat civil «Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac»
Chemin des Rayes 3 - 1222 Vézenaz
☎ 022.722.11.80

1. Composition de l'office de l'état civil

Pour les communes d'**Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres**, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3, chemin des Rayes à Vézenaz.

2. Evènements survenus en 2022

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2022 :

- 112 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :
 - ◆ 46 demandes de fiancés de nationalité suisse,
 - ◆ 49 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère,
 - ◆ 17 demandes de fiancés de nationalité étrangère,
- 2'452 actes ont été délivrés,
- 332 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

3. Célébrations de mariage dans l'arrondissement

- 203 célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement,
- 108 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil,
- 54 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil,
- 41 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.



Salle des mariages – Commune de Cologny

4. Naturalisations

En 2022, 183 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de l'arrondissement :

Communes	Naturalisation	Naturalisation facilitée
Anières	13	2
Choulex	0	1
Collonge-Bellerive	51	3
Cologny	57	3
Corsier	7	3
Gy	0	1
Hermance	6	1
Meinier	9	3
Vandoeuvres	21	2
Total	164	19

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

En 2022, 182 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 279 personnes.

Pour mémoire, entre 2015 et 2022 l'évolution des demandes de naturalisation est la suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de dossiers	134	156	190	161	142	143	149	182
Nombre de personnes	207	228	303	250	203	230	208	279

13 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de l'arrondissement :

Communes	Acquisition d'un droit de cité
Anières	0
Choulex	0
Collonge-Bellerive	4
Cologny	2
Corsier	0
Gy	0
Hermance	0
Meinier	0
Vandoeuvres	7
Total	13

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Cologny.

5. Statistiques – année 2022 / 2021

	Naissances		Reconnaisances		Mariages (célébrations)		Partenariats au 30.06.2022		Déclarations de nom *		Décès		Mandats pour cause d'incapacité ***	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Anières	0	0	3	9	1	0	0	0	1	2	6	7	2	1
Choulex	0	0	2	1	5	3	0	0	2	0	2	0	0	0
Collonge-Bellerive	1	2	12	14	46	29	0	2	14	10	420	312	4	8
Cologny	1	0	11	18	60	60	0	0	4	5	34	43	5	5
Corsier	0	0	13	8	2	2	0	0	3	0	5	3	2	1
Gy	0	0	4	3	2	5	0	0	0	0	0	2	1	0
Hermance	0	0	3	0	21	17	0	0	0	1	19	8	0	0
Meinier	0	0	4	3	3	4	0	0	4	2	7	3	0	1
Vandoeuvres	0	1	7	3	63	50	0	0	3	2	15	12	2	2
Autres**			9	11					3	5			2	1
Total	2	3	68	70	203	170	0	2	34	27	508	390	18	19

*Déclaration de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 1^{er} janvier 2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, la dissolution du partenariat enregistré ou du décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

**Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

***Depuis le 1^{er} janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité en la base de données de l'état civil (Infostar).

****Le 18 décembre 2020, les Chambres fédérales ont adopté la révision du Code civil suisse (CCS) concernant le mariage pour tous. Dès le 1^{er} juillet 2022 et l'entrée en vigueur du mariage pour tous, il n'est plus possible de conclure un partenariat enregistré en Suisse. Les couples peuvent uniquement opter pour le mariage. En 2022, 7 couples de même sexe ont célébré leur mariage dans l'une des mairies.

VI. ORPC Lac



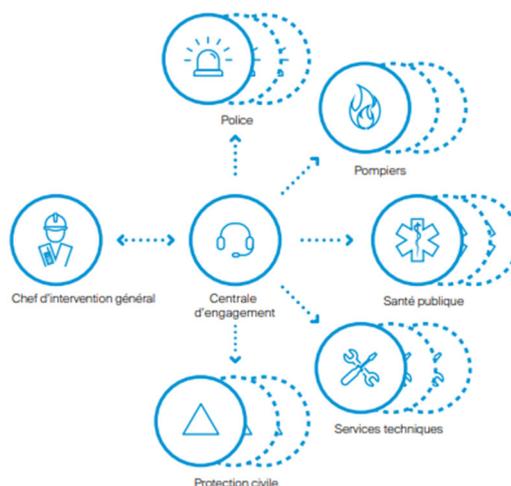
Rapport annuel ORPC Lac 2022

Engagement de la Protection Civile (PCi)

La protection civile peut être convoquée pour divers types d'interventions, et en particulier, en cas d'événement majeur, de catastrophe ou de situation d'urgence, comme nous l'avons vécu ces dernières années.

Elle peut être engagée aussi, dans le cadre des cours de répétition, pour :

- prévenir, par des mesures visant à empêcher ou réduire des dommages,
- effectuer des travaux de remise en état après des événements dommageables,
- renforcer les interventions en faveur de la collectivité.



Bases légales :

- Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi; RS 520.1).
- Ordonnance sur la protection civile (OPCi; RS 520.11).
- Nos statuts signés par les autorités communales.

Notre organisation

La PCi reflète le fédéralisme et la réglementation au niveau de la Confédération, du canton et des communes.

La Confédération émet des prescriptions légales, soutient les cantons et assume certaines tâches, notamment dans les domaines de la coordination et de la formation ou des systèmes d'alarme et de communication.

Le Canton de Genève, via l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPAM) est responsable de l'organisation, de la formation, de la préparation et de l'intervention de la PCi.

Les communes faisant partie de l'ORPC Lac assurent son fonctionnement.

Nous avons la taille d'une petite compagnie, avec nos propres services de logistique, d'assistance, d'aide à la conduite, de protection des biens culturels et d'appui, placés sous la conduite d'un commandant de compagnie et de son état-major. Suite à l'entrée en vigueur de la loi LPPCi, le 1^{er} janvier 2021, notre effectif a diminué d'environ 30%, pour un nombre de 120 membres.

Nos activités en 2022 – un semblant de retour à la normalité

Nous avons démarré l'année dans la suite de la lutte contre la pandémie Covid-19, étant engagés du 4 janvier au 13 février 2022, ce qui a constitué la troisième convocation à l'échelle nationale, cette fois-ci limitée au 31 mars 2022.

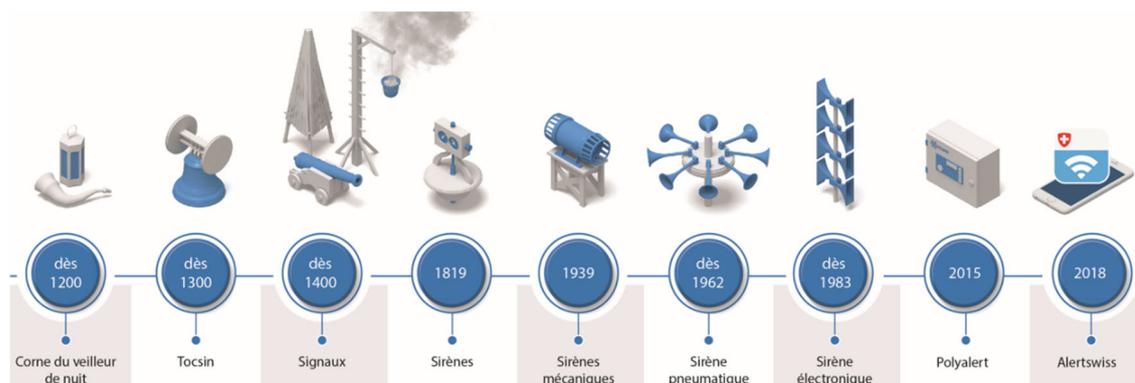
L'effectif était de 20 personnes/jour pour couvrir des travaux de soutien logistique au centre de vaccination M3, route de Chêne, et dans les cliniques et permanences d'Onex et de Plainpalais. Plus de 500 jours de travail ont été effectués.

L'Office Fédéral de la Protection de la Population (OFPP) amorçait une détente des mesures de protection quelques semaines après. Son dernier rapport du 6 octobre 2022 recommandait la vaccination de rappel, en priorité pour les personnes vulnérables et aux professionnels de la santé.

Alarme - Test annuel

Le 2 février 2022 déclenchement général via la Centrale d'engagement et l'application AlertSwiss, téléchargeable sur smartphone <https://www.alertswiss.ch> qui rassemble les principales informations sur les événements qui surviennent en Suisse.

Tout le dispositif de l'ORPC Lac a bien fonctionné, à l'exception de la sirène placée sur la mairie d'Anières, en raison de son inactivation à cause de la réfection complète du bâtiment.



Début du conflit en Ukraine

Lancement d'une pré-alarme dès le début du conflit le 20 février 2022, suivie de l'opération « Hospitium » le 5 mars, pour prendre des mesures de mise à l'abri, d'accueil des réfugiés et déclencher différentes planifications y compris la protection atomique et radiologique.

La PCi a été convoquée par le Conseil fédéral pour soutenir l'hébergement d'urgence des réfugiés.



Mise à disposition d'une feuille d'information consultable sur le site internet de l'OFPP (actualisée en fonction de l'évolution de la situation).

Travaux au Vallon d'Hermance

<https://www.vallonhermance.net>

Retour dans ce cadre naturel sous le conseil d'un membre de la Fondation du Vallon pour une remise en état du sentier à différents endroits, la pose d'une barrière en amont et la suppression du fil barbelé dans diverses parcelles.



Cours de répétition en février, avril, juin et octobre 2022



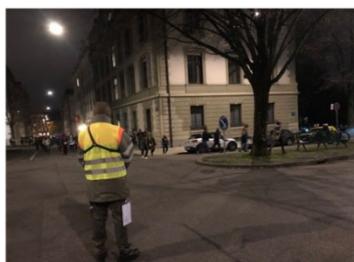
Pour des travaux tels que : inspection et entretien d'**abris publics** ; contrôle d'**abris privés** à Anières ; mise à jour des concepts opérationnels d'intervention en matière **nucléaire, radiologique, biologique et chimique** ; révision du concept de sauvegarde des **biens culturels** et inventaire par catégorie d'importance ; révision du **matériel** de production de courant.

Points de rencontre d'urgence

Préparation d'un concept opérationnel pour ce type de lieu polyvalent, servant à accueillir la population touchée en cas d'événement ou risque majeur, tel que black-out.

Le Conseil fédéral a lancé une campagne sous le slogan « L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas »

<https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home.html>



Escalade

Intervention en faveur de la collectivité, le samedi 3 décembre 2022, pour sécuriser le parcours du Walking au centre-ville, avec une participation de plus de 7000 marcheurs/ses.

Réforme de la PCi

Réforme relancée suite au rapport de la cour des comptes pour réduire le nombre d'organisations PCi, clarifier les activités et assurer une gouvernance adéquate.

Toutes ces recommandations ont été acceptées par l'OCPPAM et l'Association des Communes Genevoises (ACG) pour une mise en place vers 2024.

Pour toutes questions ou besoin d'information concernant la Protection civile, prière de contacter le Commandant Erwin Leitner à l'Office intercommunale de l'ORPC Lac, chemin des Rayes 3, CP 231, 1222 Vézenaz. Tél. : 022.840.44.98, e-mail orpclac@collonge-bellerive.ch



Relief d'André Bucher sur la Voie verte (tronçon sis sur la Commune de Cologny)

VII. STATISTIQUES AU 31 DECEMBRE 2022

1. Population totale 6'063

Femmes	3'240
Hommes	2'823

2. Nationalités

Genevois	2'705
Confédérés	1'127
Etrangers	2'231

3. Population selon groupes d'âge

0-19 ans	1'408
20-64 ans	3'380
65 ans ou plus	1'275

4. Population par secteur

Saint-Paul	1'136
Stade de Frontenex	38
Rampe de Coligny	70
Coligny – village	1'583
Ruth – Nant-d'Argent	1'151
Prés-de-la-Gradelle	2'085

VIII. COMMISSION DES FINANCES



Commission des finances, exercice 2022, rapport du Président de la commission

Généralités

Les comptes 2022 ont été contrôlés par la fiduciaire Echo au mois de mars 2023. Ils ont été préavisés favorablement à l'unanimité des membres de la commission des finances le 3 avril 2023. Ils ont été approuvés par 16 oui et 1 abstention au Conseil municipal du 11 mai 2023.

Sur la base du rapport de la fiduciaire daté du 24 mars 2023, il ressort que les comptes annuels de la commune de Cologny pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes (LAC), à son règlement d'application (RAC) et aux directives émises par le Département présidentiel en charge de la surveillance des communes.

Avant de discuter le détail des postes essentiels comptables, d'importantes remarques peuvent être formulées concernant l'exercice 2022.

La composition de la commission des finances n'a pas été modifiée en 2022. Les commissaires ont travaillé durant quatre séances principalement sur les comptes 2021, l'élaboration du budget 2023, l'analyse des baux des restaurants et le suivi de l'évolution de la loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale (LRPFI).

L'année 2022 est caractérisée par des revenus fiscaux en forte baisse. L'impôt sur le revenu et la fortune est de CHF 45'809'064.-. Il a baissé de près de 16 millions en comparaison de l'exercice 2021. Néanmoins il se situe à un niveau nettement plus élevé que le montant budgété qui n'était que de CHF 32'807'000.-. L'écart budgétaire s'explique comme l'année dernière par des correctifs d'impôts sur le revenu pour des exercices antérieurs.

Les charges d'exploitation diminuent également fortement de CHF 69'430'323.- à CHF 46'293'071.-. Le train de vie du ménage communal reste parfaitement contrôlé. La diminution est principalement expliquée par l'absence de provisions pour augmentation des charges de transfert. Bien que les charges de transfert, dont plus de 90% du total est imposé par l'Etat et les autres communes, pourraient encore augmenter, il nous a été interdit de renouveler ces provisions. Les charges de transfert pour l'exercice 2023 passent de CHF 50'763'042.- à CHF 35'410'782.-. Ces montants restent disproportionnés et sont malheureusement amenés à encore augmenter. Les revenus fiscaux des Colognotes financent toujours la majorité de la péréquation financière intercommunale.

Le résultat de fonctionnement 2022 est positif et se monte à CHF 17'277'968.-. Comme anticipé les trois dernières années, nos dernières prévisions ont montré que notre capacité de financement devrait rester élevée à moyen terme sans intervention de l'Etat ou des autres communes.

Pour rappel, après la baisse du taux d'imposition communal votée le 16 novembre 2017, une nouvelle baisse rationnelle du taux d'imposition communal de deux centimes avait été objectivée par les données du plan financier quadriennal (PFQ) en 2020.

Les comptes 2020, 2021 et 2022 justifient encore cette baisse notamment au regard de la thésaurisation observée. Malgré la volonté de l'Etat de faire supporter aux communes plus de charges sans transfert de compétence, la thésaurisation des communes ne doit pas être excessive. Il est important de ne pas accumuler des ressources qui pourraient inciter à gaspiller l'argent des contribuables. L'administration doit rester efficace et le financement des investissements optimalement réparti entre les générations.

Aujourd'hui les perspectives financières à moyen terme se sont nettement dégradées en raison du projet de modification de la LRPF voté par l'association des communes genevoises (ACG) en juin 2022, approuvé par le Grand Conseil le 27 janvier 2023 et entré en vigueur le 25 mars 2023. Une loi qui aurait pour effet de restreindre très fortement la capacité financière de notre commune.

Un recours a été déposé auprès de la Chambre constitutionnelle le 17 avril 2023. La commune se plaint notamment de la disproportion des montants qui pourraient être redistribués. Avant la modification du projet de loi, ces derniers constituent déjà plus de 50% de nos recettes fiscales. Ils pourraient passer à 75% d'ici 2 ans. Il n'y a aucun plafond dans la loi. Des montants redistribués mal calculés peuvent violer l'autonomie communale en ôtant toute liberté aux Conseillers municipaux de décider du taux de centime additionnel. Notre commune, pour garder son autonomie financière, pourrait être contrainte d'augmenter fortement son taux. Je propose à présent de discuter les principales variations et postes au bilan et au compte de fonctionnement pour l'exercice 2022.

Bilan

Au niveau de la structure de l'actif, la valorisation du patrimoine financier (PF) a exceptionnellement diminué. La baisse est surtout la conséquence de la diminution des créances fiscales. La valorisation du patrimoine administratif (PA) a en revanche augmenté et plus que compensé la baisse du PF.

Les actifs du PF ont baissé de CHF 318'407'815.- à CHF 316'263'058.-. Les disponibilités, comme en 2019, 2020 et 2021 ont augmenté si l'on inclut les placements financiers qui ont une haute liquidité, mais les créances fiscales ont fortement baissé. Les créances baissent de CHF 35'567'462.- à CHF 25'932'219.- en raison de la baisse du reliquat de plus de 13 millions. Le reliquat se situe à CHF 35'318'546.- et le du croire a comme l'année dernière variée proportionnellement pour s'établir à 30% du reliquat.

Conformément à l'art. 38, al. 2, RAC, qui indique que les immobilisations corporelles du PF doivent être réévaluées tous les cinq ans, il a été procédé à une évaluation. Elle a été effectuée à la valeur de remplacement par l'expert Acanthe SA en décembre 2022. Les immobilisations corporelles du PF se sont appréciées de CHF 2'391'396.- et s'inscrivent à CHF 212'739'443.-.

Les disponibilités, placements financiers inclus, passent d'environ CHF 71.5 millions à environ CHF 77 millions. La progression des disponibilités et placements s'explique principalement par des revenus fiscaux plus élevés et des investissements moins élevés qu'attendus.

Les actifs du PA passent de CHF 7'071'356.- à CHF 10'923'130.-. Les investissements du PA n'ont été exceptionnellement pas totalement compensés par l'augmentation des amortissements complémentaires cumulés. Les immobilisations corporelles du PA augmentent d'environ 2.5 millions pour se situer à CHF 14'574'899.-. Les amortissements complémentaires cumulés s'établissent à 15'334'528.-.

L'augmentation des subventions d'investissement d'environ 2 millions s'explique principalement par la subvention imposée pour le fonds intercommunal d'investissement urbain qui est de CHF 1'750'600.- en 2022. Cette subvention forcée ne cesse d'augmenter et n'est pas considérée comme une charge de transfert.

Les dépenses provenant de l'activité d'investissement dans le PA restent inférieures aux montants budgétés. Il en résulte une thésaurisation excessive.

Concernant le passif, l'évolution de la structure est principalement liée aux provisions à long terme. Les capitaux de tiers baissent comme en 2021 fortement. Ils passent de CHF 34'205'211.- à CHF 18'634'260.-. La forte baisse des provisions à long terme de plus de 15 millions n'est pas compensée par une hausse des provisions à court terme qui se maintiennent à près de 16 millions. On observe également une modeste baisse des engagements courants et envers les financements spéciaux.

La variation des provisions avait été anticipée dans le cadre de la gestion de nos liquidités. Les provisions à long terme sont dissoutes. La baisse est de CHF 15'168'147.-. Malgré l'anticipation de la baisse de nos revenus fiscaux et alors que la péréquation financière se maintiendra à un niveau élevé, nous n'avons pas été autorisés à réaliser des provisions. Les provisions pourraient être insuffisantes pour couvrir les futures hausses des charges de transfert si le changement de la LRPF est maintenu.

Les engagements courants s'établissent à CHF 1'273'892.-. Le risque est minime pour ce poste considérant la nature des livraisons ou prestations des tiers concernés. Les engagements envers les financements spéciaux terminent avec peu de variations à CHF 613'687.-.

L'excédent du bilan augmente pour s'établir à CHF 293'953'275.-. Le résultat d'exploitation avant résultat financier est de CHF 16'132'758.-. La valeur du centime baisse fortement pour atteindre environ CHF 1.7 million, il faut remonter à la législature précédente pour retrouver un niveau comparable. La baisse est imputable au départ d'un contribuable important qui était arrivé en fin de législature précédente.

Compte de résultat

Le bénéfice net pour l'exercice 2022 est de CHF 17'277'968.-. Il est supérieur de CHF 17'261'854.- par rapport au montant budgété. La majorité des communes et l'Etat de Genève ont fortement sous-estimé les bénéfices 2022.

Les revenus d'exploitation s'établissent à CHF 62'425'829.-. Ils sont supérieurs de plus de CHF 13 millions au montant budgété mais en baisse de plus de 26 millions sur un an. L'écart budgétaire s'explique principalement par l'augmentation des revenus fiscaux. Pour les exercices 2020 et 2021 l'écart avec les revenus fiscaux budgétés pouvait être principalement attribué à l'arrivée surprise d'un nouveau contribuable important et au décalage d'un an et demi entre le vote des budgets et des comptes. Pour l'exercice 2022, la différence s'explique principalement par une baisse record du reliquat en lien avec des taxations qui se sont allongées sur plusieurs exercices. Nous ne disposons d'aucune visibilité concernant ces taxations. L'Etat ne communique aucune prévision.

Les revenus financiers ont fortement augmenté de plus de 6 millions pour s'établir à CHF 12'799'702.-. C'est un niveau historiquement élevé pour notre commune. L'augmentation s'explique par la réévaluation des bâtiments du PF.

Les charges d'exploitation se situent à CHF 46'293'071.-. Elles sont inférieures d'environ CHF 5 millions au montant budgété et en baisse de plus de 23 millions sur un an.

Cette diminution extraordinaire s'explique principalement par l'impossibilité de comptabiliser une provision pour augmentation des charges de transfert et une perte sur débiteurs négative en lien avec la baisse du reliquat. Les charges d'exploitation hors charges imposées sont parfaitement contrôlées.

Les charges financières se montent à CHF 11'156'837.-. Un niveau comme pour les revenus financiers historiquement élevé. L'augmentation s'explique principalement par la réévaluation des placements mobiliers du PF et la dépréciation des terrains du PF. Le résultat financier reste positif à CHF 1'642'865.-.

Malgré la déformation des comptes en raison des charges imposées par l'Etat, il est important que les charges de fonctionnement soient maîtrisées. L'efficacité de l'activité publique doit continuer à être recherchée. On notera que les charges de personnel diminuent légèrement sur un an. Elles passent de CHF 5'836'758.- à CHF 5'720'677.-. Elles sont inférieures au montant budgété de près de CHF 240'000.-. Depuis 2015, leur augmentation relative est inférieure à celle de la population.

Le total des crédits supplémentaires est de CHF 9'538'292.-. A la différence des exercices précédents, ce montant élevé s'explique surtout par les réévaluations du patrimoine financier pour près de 9 millions. 97% des crédits supplémentaires sont des imprévus et/ou ne dépendaient pas de l'administration.

Conclusions

Le constat est le même que pour les quatre exercices précédents, les finances de la commune sont saines et le resteront avec une haute probabilité à moyen terme sans intervention de l'Etat ou des autres communes pour augmenter les charges de transfert.

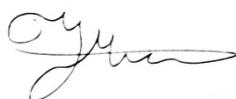
Néanmoins, la modification récente de la LRFPI pour laquelle la commune a déposé un recours constitue une menace importante pour notre capacité financière à moyen terme.

Bien qu'on puisse évaluer que sur près de CHF 75 millions de disponibilités, environ 40 millions peuvent être considérées comme un excédent de fonds de roulement à court terme, un déficit budgétaire structurel doit être anticipé à moyen terme. La péréquation financière va probablement augmenter disproportionnellement pour atteindre près de 70% de nos revenus fiscaux si la justice laisse faire une poignée de communes bénéficiaires. Dans ce cas, la commune serait forcée d'augmenter le taux d'imposition pour contribuer fortement aux budgets de Grand-Saconnex, d'Onex, Vernier, Versoix et de la Ville de Genève. Même avec de fortes économies sur le budget de fonctionnement, une augmentation des impôts communaux de près de 20%, soit 6 centimes, ne peut pas être exclue quand le fonds de roulement s'approchera de 5 millions. L'augmentation serait probablement votée en décembre 2025 et effective pour les Colognotes en 2026 sur la base de la taxation 2025.

Nous attendons que l'Etat et les autres communes se rendent compte que le partage des ressources fiscales doit se faire de manière intelligente pour ne pas diminuer l'efficacité de l'activité publique. La Commune de Cologny va continuer d'œuvrer en ce sens. Il s'agit particulièrement d'éviter des conflits intergénérationnels et entre les communes. Il serait extrêmement dommageable pour l'ensemble des communes et le canton que la Commune de Cologny soit forcée d'augmenter significativement son taux d'imposition sous la contrainte d'une minorité de communes. Le risque d'un exode de contribuables est très significatif. Il faut simplifier le système de redistribution et s'assurer que les contributions soient proportionnées pour ne pas entraver l'autonomie communale. Le renforcement de l'autonomie est un des buts statutaires de l'Association des Communes Genevoises. Ce but devrait être recherché à long terme sans favoriser la compétition intercommunale.

J'adresse mes remerciements à Mme la Conseillère administrative Catherine Pahnke en charge du dicastère des finances, au Secrétaire général M. Jérôme Vella et au responsable du service comptable et financier M. Daniel Wydler. Je les remercie pour la qualité irréprochable de leur travail et leur grande motivation depuis qu'ils sont en fonction.

Le Président de la commission des finances :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jules Munier'.

Jules Munier

IX. COMPTES 2022

2. Bilan au 31 décembre 2022

	31.12.2021 CHF	31.12.2022 CHF
1 ACTIF		
10 PATRIMOINE FINANCIER		
100 Disponibilités et placements à court terme	71'143'903.07	50'855'906.30
101 Créances	35'567'471.51	25'932'219.34
104 Actifs de régularisation	297'715.30	265'248.14
107 Placements financiers	465'771.00	25'909'432.40
108 Immobilisations corporelles PF	210'363'498.33	212'739'443.00
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	569'455.45	560'809.15
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	<hr/> 318'407'814.66	<hr/> 316'263'058.33
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
140 Immobilisations corporelles du PA	12'005'921.22	14'574'898.96
142 Immobilisations incorporelles	182'662.51	182'662.51
144 Prêts	3'500'001.00	3'500'001.00
145 Participations, capital social	1'570'201.00	1'570'201.00
146 Subventions d'investissements	4'649'444.05	6'429'894.05
148 Amortissements complémentaires cumulés	-14'836'873.43	-15'334'527.96
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	<hr/> 7'071'356.35	<hr/> 10'923'129.56
TOTAL DE L'ACTIF	<hr/> <hr/> 325'479'171.01	<hr/> <hr/> 327'186'187.89

2. Bilan au 31 décembre 2022

	<u>31.12.2021</u> CHF	<u>31.12.2022</u> CHF
2 PASSIF		
20 CAPITAUX DE TIERS		
200 Engagements courants	1'580'768.84	1'273'892.28
201 Engagements financiers à court terme	0.00	0.00
204 Passifs de régularisation	785'236.47	1'004'990.93
205 Provisions à court terme	16'029'015.92	15'741'689.47
208 Provisions à long terme	15'168'447.00	0.00
209 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de tiers	641'742.74	613'687.24
TOTAL CAPITAUX DE TIERS	34'205'210.97	18'634'259.92
29 CAPITAL PROPRE		
290 Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	14'071'570.21	14'071'570.21
291 Fonds enregistrés comme capital propre	484'637.11	527'082.89
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00
299 Excédent / Découvert du bilan	276'717'752.72	293'953'274.87
TOTAL CAPITAL PROPRE	291'273'960.04	308'551'927.97
TOTAL DU PASSIF	325'479'171.01	327'186'187.89

3. Compte de résultats échelonné 2022

	Budget 2022	Comptes 31.12.2022
Charges d'exploitation	52'437'188	46'293'071.33
30 Charges de personnel	6'047'800	5'720'677.46
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9'943'610	4'933'435.96
33 Amortissements du patrimoine administratif	610'711	188'175.73
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0	0.00
36 Charges de transfert	35'795'067	35'410'782.18
37 Subventions redistribuées	40'000	40'000.00
Revenus d'exploitation	77'650'957	62'425'829.27
40 Revenus fiscaux	51'685'000	46'300'539.81
41 Patentes et concessions	0	0.00
42 Taxes	476'418	742'901.28
43 Revenus divers	25'000'000	15'006'388.83
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	0.00
46 Revenus de transfert	449'539	335'999.35
47 Subventions à redistribuer	40'000	40'000.00
Résultat d'exploitation	25'213'769	16'132'757.94
34 Charges financières	3'954'500	11'156'837.53
44 Revenus financiers	6'370'805	12'799'702.05
Résultat financier	2'416'305	1'642'864.52
RESULTAT OPERATIONNEL	27'630'074	17'775'622.46
38 Charges extraordinaires	5'251'926	497'654.53
48 Revenus extraordinaires	0	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-5'251'926	-497'654.53
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	22'378'148	17'277'967.93

4. Compte de résultats 2022

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Différence (comptes/budget)	%
0	ADMINISTRATION GENERALE					
	TOTAL CHARGES	10'232'217.17	7'207'889	6'907'460.47	-3'004'28.53	-4.17%
	TOTAL REVENUS	187'404.59	115'700	166'255.73	50'555.73	43.70%
01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF					
	TOTAL CHARGES	651'611.09	690'420	661'407.73	-29'012.27	-4.20%
30	CHARGES DE PERSONNEL	474'315.60	480'900	476'915.50	-3'984.50	-0.83%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	175'375.49	207'700	182'652.23	-25'047.77	-12.06%
36	CHARGES DE TRANSFERT	1'920.00	1'820	1'840.00	20.00	1.10%
02	SERVICES GENERAUX					
	TOTAL CHARGES	9'580'606.08	6'517'469	6'246'052.74	-271'416.26	-4.16%
	TOTAL REVENUS	187'404.59	115'700	166'255.73	50'555.73	43.70%
30	CHARGES DE PERSONNEL	5'193'982.52	5'267'000	5'017'727.64	-249'272.36	-4.73%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'269'073.22	1'026'900	1'004'466.80	-22'433.20	-2.18%
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	356'600.00	2'653	2'653.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	178'083.00	197'041	197'330.50	289.50	0.15%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	2'582'867.34	23'875	23'874.80	-0.20	0.00%
42	TAXES	174'104.59	102'400	148'566.90	46'166.90	-45.08%
43	REVENUS DIVERS	0.00	0	4'388.83	4'388.83	-
44	REVENUS FINANCIERS	13'300.00	13'300	13'300.00	0.00	0.00%
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE					
	TOTAL CHARGES	1'285'108.84	1'399'178	1'337'300.70	-61'877.30	-4.42%
	TOTAL REVENUS	336'721.50	289'500	268'431.44	-21'068.56	-7.28%
11	SECURITE PUBLIQUE					
	TOTAL CHARGES	558'483.69	539'100	515'984.47	-23'115.53	-4.29%
	TOTAL REVENUS	168'821.96	150'000	73'225.29	-76'774.71	-51.18%
30	CHARGES DE PERSONNEL	8'816.85	14'000	35'972.30	21'972.30	156.95%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	549'666.84	525'100	480'012.17	-45'087.83	-8.59%
42	TAXES	168'821.96	100'000	71'225.29	-28'774.71	28.77%
43	REVENUS DIVERS	0.00	0	2'000.00	2'000.00	-
46	REVENUS DE TRANSFERT	0.00	50'000	0.00	-50'000.00	100.00%
14	QUESTIONS JURIDIQUES					
	TOTAL CHARGES	115'809.70	109'600	93'811.80	-15'788.20	-14.41%
	TOTAL REVENUS	78'556.60	84'500	189'881.65	105'381.65	124.71%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	19'379.20	5'000	3'815.20	-1'184.80	-23.70%
36	CHARGES DE TRANSFERT	96'430.50	104'600	89'996.60	-14'603.40	-13.96%
42	TAXES	26'670.00	22'500	22'765.00	265.00	-1.18%
44	REVENUS FINANCIERS	51'886.60	62'000	167'116.65	105'116.65	-169.54%
15	SERVICE DU FEU					
	TOTAL CHARGES	545'149.51	631'140	592'417.82	-38'722.18	-6.14%
	TOTAL REVENUS	56'452.05	50'000	24.50	-49'975.50	-99.95%
30	CHARGES DE PERSONNEL	85'119.85	75'700	74'491.67	-1'208.33	-1.60%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	140'977.66	208'150	181'844.15	-26'305.85	-12.64%
36	CHARGES DE TRANSFERT	319'052.00	347'290	336'082.00	-11'208.00	-3.23%
42	TAXES	1'396.50	0	24.50	24.50	-
46	REVENUS DE TRANSFERT	55'055.55	50'000	0.00	-50'000.00	100.00%
16	DEFENSE					
	TOTAL CHARGES	65'665.94	119'338	135'086.61	15'748.61	13.20%
	TOTAL REVENUS	32'890.89	5'000	5'300.00	300.00	6.00%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	17'494.35	69'600	87'127.47	17'527.47	25.18%
36	CHARGES DE TRANSFERT	48'171.59	49'738	47'959.14	-1'778.86	-3.58%
44	REVENUS FINANCIERS	1'800.00	1'500	1'800.00	300.00	-20.00%
46	REVENUS DE TRANSFERT	31'090.89	3'500	3'500.00	0.00	0.00%

4. Compte de résultats 2022

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Différence (comptes/budget)	%
2	FORMATION					
	TOTAL CHARGES	1'429'028.44	1'788'756	1'897'743.44	108'987.44	6.09%
	TOTAL REVENUS	52'756.00	56'256	56'370.00	114.00	0.20%
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE					
	TOTAL CHARGES	1'429'028.44	1'788'756	1'897'743.44	108'987.44	6.09%
	TOTAL REVENUS	52'756.00	56'256	56'370.00	114.00	0.20%
30	CHARGES DE PERSONNEL	32'588.90	49'200	51'061.85	1'861.85	3.78%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	376'195.64	630'500	710'439.59	79'939.59	12.68%
36	CHARGES DE TRANSFERT	1'020'243.90	1'109'056	1'136'242.00	27'186.00	2.45%
42	TAXES	0.00	3'500	3'614.00	114.00	-3.26%
44	REVENUS FINANCIERS	18'000.00	18'000	18'000.00	0.00	0.00%
46	REVENUS DE TRANSFERT	34'756.00	34'756	34'756.00	0.00	0.00%
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES					
	TOTAL CHARGES	3'007'589.17	2'462'535	2'262'345.57	-200'189.43	-8.13%
	TOTAL REVENUS	79'257.50	78'000	342'850.25	264'850.25	339.55%
31	HERITAGE CULTUREL					
	TOTAL CHARGES	413'950.00	347'375	347'375.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	413'950.00	347'375	347'375.00	0.00	0.00%
32	CULTURE, AUTRES					
	TOTAL CHARGES	724'954.96	821'910	771'371.61	-50'538.39	-6.15%
	TOTAL REVENUS	45'950.00	45'000	44'670.00	-330.00	-0.73%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	220'641.31	308'460	282'040.91	-26'419.09	-8.56%
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'468.00	0	0.00	0.00	-
36	CHARGES DE TRANSFERT	449'630.20	473'450	449'330.70	-24'119.30	-5.09%
37	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	40'000.00	40'000	40'000.00	0.00	0.00%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	13'215.45	0	0.00	0.00	-
42	TAXES	650.00	0	270.00	270.00	-
44	REVENUS FINANCIERS	5'300.00	5'000	4'400.00	-600.00	12.00%
47	SUBVENTIONS À REDISTRIBUER	40'000.00	40'000	40'000.00	0.00	0.00%
33	MEDIAS					
	TOTAL CHARGES	129'748.25	73'100	57'080.47	-16'019.53	-21.91%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	129'748.25	73'100	57'080.47	-16'019.53	-21.91%
34	SPORTS ET LOISIRS					
	TOTAL CHARGES	1'738'935.96	1'220'150	1'086'518.49	-133'631.51	-10.95%
	TOTAL REVENUS	33'307.50	33'000	298'180.25	265'180.25	803.58%
30	CHARGES DE PERSONNEL	5'646.00	17'950	17'486.40	-463.60	-2.58%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	985'421.42	948'100	836'885.27	-111'214.73	-11.73%
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	150'000.00	31'400	31'366.67	-33.33	-0.11%
36	CHARGES DE TRANSFERT	150'208.36	222'700	200'780.15	-21'919.85	-9.84%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	447'660.18	0	0.00	0.00	-
42	TAXES	15'307.50	15'000	280'180.25	265'180.25	-1767.87%
44	REVENUS FINANCIERS	18'000.00	18'000	18'000.00	0.00	0.00%
4	SANTE					
	TOTAL CHARGES	146'650.78	75'000	75'000.00	0.00	0.00%
42	SOINS AMBULATOIRES					
	TOTAL CHARGES	50'000.00	75'000	75'000.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	50'000.00	75'000	75'000.00	0.00	0.00%
49	SANTÉ PUBLIQUE, NON MENTIONNÉ AILLEURS					
	TOTAL CHARGES	96'650.78	0	0.00	0.00	-
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	96'650.78	0	0.00	0.00	-

4. Compte de résultats 2022

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Différence (comptes/budget)	%
5	SECURITE SOCIALE					
	TOTAL CHARGES	3'103'894.05	3'853'218	3'086'007.65	-767'210.35	-19.91%
	TOTAL REVENUS	116'575.00	114'951	125'799.00	10'848.00	9.44%
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS					
	TOTAL CHARGES	31'378.65	40'000	39'474.60	-525.40	-1.31%
30	CHARGES DE PERSONNEL	31'378.65	40'000	39'474.60	-525.40	-1.31%
54	FAMILLE ET JEUNESSE					
	TOTAL CHARGES	2'388'269.15	2'996'111	2'342'321.19	-653'789.81	-21.82%
	TOTAL REVENUS	116'575.00	114'951	125'799.00	10'848.00	9.44%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'232'099.35	2'797'700	2'167'379.76	-630'320.24	-22.53%
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	25.00	40'563	39'766.15	-796.85	-1.96%
36	CHARGES DE TRANSFERT	156'144.80	157'848	136'963.30	-20'884.70	-13.23%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	0	-1'788.02	-1'788.02	-
46	REVENUS DE TRANSFERT	116'575.00	114'951	125'799.00	10'848.00	9.44%
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE					
	TOTAL CHARGES	358'246.25	461'107	434'151.86	-26'955.14	-5.85%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	0.00	0	14'108.05	14'108.05	-
36	CHARGES DE TRANSFERT	358'246.25	461'107	420'043.81	-41'063.19	-8.91%
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS					
	TOTAL CHARGES	326'000.00	356'000	270'060.00	-85'940.00	-24.14%
36	CHARGES DE TRANSFERT	326'000.00	356'000	270'060.00	-85'940.00	-24.14%
6	TRANSPORTS					
	TOTAL CHARGES	1'679'530.35	2'188'332	1'651'788.21	-536'543.79	-24.52%
	TOTAL REVENUS	231'414.01	191'615	165'274.90	-26'340.10	-13.75%
61	CIRCULATION ROUTIERE					
	TOTAL CHARGES	1'468'320.84	1'971'532	1'420'614.96	-550'917.04	-27.94%
	TOTAL REVENUS	127'809.01	90'615	70'045.50	-20'569.50	-22.70%
30	CHARGES DE PERSONNEL	4'910.00	15'200	7'547.50	-7'652.50	-50.35%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	805'580.81	958'470	945'372.85	-13'097.15	-1.37%
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	27'837.55	126'235	89'289.91	-36'945.09	-29.27%
36	CHARGES DE TRANSFERT	28'336.95	28'500	28'336.95	-163.05	-0.57%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	601'655.53	843'127	350'067.75	-493'059.25	-58.48%
42	TAXES	33'096.60	7'615	2'415.00	-5'200.00	68.29%
44	REVENUS FINANCIERS	94'712.41	83'000	67'630.50	-15'369.50	18.52%
62	TRANSPORTS PUBLICS					
	TOTAL CHARGES	198'241.26	203'300	219'403.50	16'103.50	7.92%
	TOTAL REVENUS	73'605.00	83'000	77'229.40	-5'770.60	-6.95%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	108'920.46	112'000	125'340.50	13'340.50	11.91%
36	CHARGES DE TRANSFERT	89'320.80	91'300	94'063.00	2'763.00	3.03%
42	TAXES	73'605.00	75'000	73'614.00	-1'386.00	1.85%
44	REVENUS FINANCIERS	0.00	8'000	3'615.40	-4'384.60	54.81%
63	TRANSPORTS, AUTRES					
	TOTAL CHARGES	12'968.25	13'500	11'769.75	-1'730.25	-12.82%
	TOTAL REVENUS	30'000.00	18'000	18'000.00	0.00	0.00%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'968.25	3'500	1'769.75	-1'730.25	-49.44%
36	CHARGES DE TRANSFERT	10'000.00	10'000	10'000.00	0.00	0.00%
44	REVENUS FINANCIERS	30'000.00	18'000	18'000.00	0.00	0.00%
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL CHARGES	1'964'819.80	2'561'905	2'115'908.79	-445'996.21	-17.41%
	TOTAL REVENUS	429'072.60	319'550	206'244.81	-113'305.19	-35.46%

4. Compte de résultats 2022

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Différence (comptes/budget)	%
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES					
	TOTAL CHARGES	333'387.06	586'100	562'371.70	-23'728.30	-4.05%
	TOTAL REVENUS	340'046.16	217'950	101'958.39	-115'991.61	-53.22%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	333'387.06	435'500	411'771.70	-23'728.30	-5.45%
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	25'100	25'100.00	0.00	0.00%
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0.00	125'500	125'500.00	0.00	0.00%
46	REVENUS DE TRANSFERT	340'046.16	217'950	101'958.39	-115'991.61	53.22%
73	GESTION DES DECHETS					
	TOTAL CHARGES	1'450'180.87	1'555'505	1'348'747.06	-206'757.94	-13.29%
	TOTAL REVENUS	66'606.44	68'000	86'836.42	18'836.42	27.70%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'448'576.72	1'554'100	1'347'342.11	-206'757.89	-13.30%
36	CHARGES DE TRANSFERT	1'604.15	1'405	1'404.95	-0.05	0.00%
42	TAXES	65'486.44	68'000	86'836.42	18'836.42	-27.70%
46	REVENUS DE TRANSFERT	1'120.00	0	0.00	0.00	-
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE					
	TOTAL CHARGES	2'560.00	63'000	0.00	-63'000.00	-100.00%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'560.00	60'000	0.00	-60'000.00	-100.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	3'000	0.00	-3'000.00	-100.00%
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT					
	TOTAL CHARGES	66'961.67	109'800	76'619.52	-33'180.48	-30.22%
	TOTAL REVENUS	2'920.00	13'300	0.00	-13'300.00	-100.00%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	8'041.67	26'500	19'621.52	-6'878.48	-25.96%
36	CHARGES DE TRANSFERT	58'920.00	83'300	56'998.00	-26'302.00	-31.58%
46	REVENUS DE TRANSFERT	2'920.00	13'300	0.00	-13'300.00	100.00%
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES					
	TOTAL CHARGES	14'854.05	37'000	23'332.47	-13'667.53	-36.94%
	TOTAL REVENUS	19'500.00	20'000	17'450.00	-2'550.00	-12.75%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	12'354.05	17'000	4'932.47	-12'067.53	-70.99%
36	CHARGES DE TRANSFERT	2'500.00	20'000	18'400.00	-1'600.00	-8.00%
42	TAXES	19'500.00	20'000	17'450.00	-2'550.00	12.75%
78	R&D PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT					
	TOTAL CHARGES	18'600.00	60'500	29'743.20	-30'756.80	-50.84%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	18'600.00	60'500	29'743.20	-30'756.80	-50.84%
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL CHARGES	78'276.15	150'000	75'094.84	-74'905.16	-49.94%
	TOTAL REVENUS	0.00	300	0.00	-300.00	-100.00%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	49'213.64	150'000	75'094.84	-74'905.16	-49.94%
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	8'400.00	0	0.00	0.00	-
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	20'662.51	0	0.00	0.00	-
42	TAXES	0.00	300	0.00	-300.00	100.00%
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	TOTAL CHARGES	64'859.90	65'000	54'959.20	-10'040.80	-15.45%
	TOTAL REVENUS	403'210.35	440'000	439'745.23	-254.77	-0.06%
81	AGRICULTURE					
	TOTAL CHARGES	17'720.00	5'000	600.00	-4'400.00	-88.00%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	17'720.00	0	0.00	0.00	-
36	CHARGES DE TRANSFERT	0.00	5'000	600.00	-4'400.00	-88.00%

4. Compte de résultats 2022

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Différence (comptes/budget)	%
85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE					
	TOTAL CHARGES	47'139.90	60'000	54'359.20	-5'640.80	-9.40%
36	CHARGES DE TRANSFERT	47'139.90	60'000	54'359.20	-5'640.80	-9.40%
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE					
	TOTAL REVENUS	403'210.35	440'000	439'745.23	-254.77	-0.06%
42	TAXES	25'652.00	30'000	21'812.00	-8'188.00	27.29%
44	REVENUS FINANCIERS	377'558.35	410'000	417'933.23	7'933.23	-1.93%
9	FINANCES ET IMPÔTS					
	TOTAL CHARGES	53'200'982.84	34'052'750	38'559'049.36	4'506'299.36	13.23%
	TOTAL REVENUS	93'059'366.33	54'065'105	73'454'559.96	19'389'454.96	35.86%
91	IMPOTS					
	TOTAL CHARGES	5'000'362.72	998'000	-2'534'573.05	-3'532'573.05	-353.97%
	TOTAL REVENUS	87'676'087.26	48'329'100	61'384'653.69	13'055'553.69	27.01%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3'220'244.24	0	-4'039'727.66	-4'039'727.66	-
36	CHARGES DE TRANSFERT	1'780'118.48	998'000	1'505'154.61	507'154.61	50.82%
40	REVENUS FISCAUX	62'606'333.60	33'261'000	46'300'539.81	13'039'539.81	-39.20%
42	TAXES	15'842.76	20'000	14'127.92	-5'872.08	29.36%
43	REVENUS DIVERS	25'000'000.00	15'000'000	15'000'000.00	0.00	0.00%
46	REVENUS DE TRANSFERT	53'910.90	48'100	69'985.96	21'885.96	-45.50%
92	CONVENTIONS FISCALES					
	TOTAL CHARGES	400'305.00	441'920	452'032.27	10'112.27	2.29%
36	CHARGES DE TRANSFERT	400'305.00	441'920	452'032.27	10'112.27	2.29%
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES					
	TOTAL CHARGES	44'776'716.00	29'480'430	29'480'430.00	0.00	0.00%
36	CHARGES DE TRANSFERT	44'776'716.00	29'480'430	29'480'430.00	0.00	0.00%
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE					
	TOTAL CHARGES	3'023'599.12	3'132'400	11'161'160.14	8'028'760.14	256.31%
	TOTAL REVENUS	5'383'279.07	5'736'005	12'069'906.27	6'333'901.27	110.42%
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5'301.43	6'000	4'322.61	-1'677.39	-27.96%
34	CHARGES FINANCIÈRES	3'018'297.69	3'126'400	11'156'837.53	8'030'437.53	256.86%
44	REVENUS FINANCIERS	5'383'279.07	5'736'005	12'069'906.27	6'333'901.27	-110.42%
	TOTAL GENERAL					
	TOTAL CHARGES	76'114'681.34	55'654'563	57'947'563.39	2'293'000.39	4.12%
	TOTAL REVENUS	94'895'777.88	55'670'677	75'225'531.32	19'554'854.32	35.13%
	RESULTAT	18'781'096.54	16'114.00	17'277'967.93	17'261'853.93	107123.33%

5. Compte des investissements au 31.12.2022

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Différence (comptes/budget)	%
0	ADMINISTRATION GENERALE					
	TOTAL DEPENSES	3'536'232.25	1'950'600	1'845'367.40	-105'232.60	-5.39 %
	TOTAL RECETTES	679'000.00	0	0.00	0.00	-
02	SERVICES GENERAUX					
	TOTAL DEPENSES	3'536'232.25	1'950'600	1'845'367.40	-105'232.60	-5.39 %
	TOTAL RECETTES	679'000.00	0	0.00	0.00	-
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2'033'032.25	200'000	94'767.40	-105'232.60	-52.62 %
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	1'503'200.00	1'750'600	1'750'600.00	0.00	0.00 %
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	679'000.00	0	0.00	0.00	-
2	FORMATION					
	TOTAL DEPENSES	45'244.55	219'755	219'698.32	-57.13	-0.03 %
21	CULTURE, AUTRES					
	TOTAL DEPENSES	45'244.55	219'755	219'698.32	-57.13	-0.03 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45'244.55	219'755	219'698.32	-57.13	-0.03 %
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES					
	TOTAL DEPENSES	113'408.72	3'429'333	469'372.44	-2'959'960.46	-86.31 %
32	CULTURE, AUTRES	0.00	350'000	91'228.74	-258'771.26	-73.93 %
	TOTAL DEPENSES					
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	350'000	91'228.74	-258'771.26	-73.93 %
34	SPORTS ET LOISIRS					
	TOTAL DEPENSES	113'408.72	3'079'333	378'143.70	-2'701'189.20	-87.72 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113'408.72	2'979'333	278'143.70	-2'701'189.20	-90.66 %
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	0.00	100'000	100'000.00	0.00	0.00 %
4	SANTE					
	TOTAL RECETTES	151'190.35	0	0.00	0.00	-
41	HOPITAUX, HOMES MEDICALISES					
	TOTAL RECETTES	151'190.35	0	0.00	0.00	-
64	REMBOURSEMENT DE PRETS	151'190.35	0	0.00	0.00	-
5	SECURITE SOCIALE					
	TOTAL DEPENSES	92'978.87	0	0.00	0.00	-
	TOTAL RECETTES	34'419.00	125'000	125'000.00	0.00	0.00 %
54	FAMILLE ET JEUNESSE					
	TOTAL DEPENSES	92'978.87	0	0.00	0.00	-
	TOTAL RECETTES	34'419.00	125'000	125'000.00	0.00	0.00 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	92'978.87	0	0.00	0.00	-
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	34'419.00	125'000	125'000.00	0.00	0.00 %
6	TRANSPORTS					
	TOTAL DEPENSES	944'433.73	2'442'041	782'768.30	-1'659'272.43	-67.95 %
	TOTAL RECETTES	1.00	0	0.00	0.00	-

5. Compte des investissements au 31.12.2022

N° compte (2F 2N)	Désignation	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Différence (comptes/budget)	%
61	CIRCULATION ROUTIERE					
	TOTAL DEPENSES	944'433.73	2'442'041	782'768.30	-1'659'272.70	-67.95 %
	TOTAL RECETTES	1.00	0	0.00	0.00	-
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	944'433.73	2'442'041	782'768.30	-1'659'272.43	-67.95 %
60	TRANSFERT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.00	0	0.00	0.00	-
7	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL DEPENSES	310'582.75	7'084'786	1'415'547.01	-5'669'238.75	-80.02 %
	TOTAL RECETTES	10'000.00	1'798'432	0.00	-1'798'432.00	-100.00 %
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES					
	TOTAL DEPENSES	310'582.75	7'084'786	1'415'547.01	-5'669'238.75	-80.02 %
	TOTAL RECETTES	0.00	1'798'432	0.00	-1'798'432.00	-100.00 %
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	310'582.75	7'084'786	1'415'547.01	-5'669'238.75	-80.02 %
61	REMBOURSEMENTS	0.00	1'232'528	0.00	-1'232'527.55	-100.00 %
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	0.00	565'905	0.00	-565'904.60	-100.00 %
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	TOTAL RECETTES	10'000.00	0	0.00	0.00	-
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	10'000.00	0	0.00	0.00	-
	TOTAL GENERAL					
	TOTAL DEPENSES	5'042'880.87	15'126'515	4'732'753.47	-10'393'761.37	-68.71 %
	TOTAL RECETTES	874'610.35	1'923'432	125'000.00	-1'798'432.00	-93.50 %
	TOTAL NET	4'168'270.52	13'203'083	4'607'753.47	-8'595'329.37	-65.10 %

6. Tableau de flux de trésorerie

Résultat total des comptes de résultats	17'277'967.93
+ Amortissements du PA et subv. d'investissements	208'175.73
+ Amortissements compl. du PA et subv. d'investissements	497'654.53
+ Amortissements des prêts et participations du PA	50'150.00
+ Amortissements compl. des prêts et participations du PA	0.00
- Augmentation / + diminution des créances	9'635'252.17
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	32'467.16
- Augmentation / + créances envers les financ. spéc. et fonds des cap. de tiers	8'646.30
+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	-2'415'631.07
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	-306'876.56
+ Augmentation / - diminution des provisions à court terme	-287'326.45
+ Augmentation / - diminution des provisions à long terme	-15'168'447.00
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	219'754.46
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/f. spéc.	-28'055.50
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	9'723'731.70
+ Remboursements de tiers	0.00
+ Remboursements de prêts et de participations	0.00
+ Subventions acquises	125'000.00
+ Transfert d'immobilisations corporelles dans le PF	0.00
- Immobilisations corporelles	-2'882'153.47
- Immobilisations incorporelles	0.00
- Prêts et participations	0.00
- Subventions d'investissements	-1'850'600.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements et de placements PA	-4'607'753.47
+ Diminution / - augmentation de placements fin. et d'immob. corp. du PF	-25'403'975.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements et de placements PF	-25'403'975.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements et de placements (FTI)	-30'011'728.47
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	0.00
Variation des liquidités et placements à court terme (FTO+FTI+FTF)	-20'287'996.77
Liquidités et placements à court terme au 01.01.22	71'143'903.07
Liquidités et placements à court terme au 31.12.22	50'855'906.30
Variation des liquidités et placements à court terme	-20'287'996.77